



CEN RHÔNE-ALPES

La maison forte
2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél. 04 72 31 84 50
Fax 04 72 31 84 59
www.cen-rhonealpes.fr
SIRET 398 534 222 00037

ANTENNE AIN

Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN

ANTENNE ARDÈCHE-DRÔME

Rouveyret
07200 VOGÜE

VOTRE INTERLOCUTEUR

Eléa Rostaing
Tél. 04 72 31 84 50
elea.rostaing@mail.cenrhonealpes.org

Plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône : Demandez le bilan !

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et ses partenaires ont le plaisir de vous annoncer la publication du Bilan du Plan national d'actions en faveur de l'apron du Rhône.

Travaillé lors des rencontres des 7 et 8 novembre 2018 à Eurre (Drôme), ce bilan revient sur la trentaine d'actions réalisées de 2012 à 2016 pour mieux connaître et faire connaître ce poisson, surveiller les populations existantes et améliorer leurs conditions de vie.

Le document est disponible en ligne :

www.aprondurhone.fr



Focus sur quelques acquis majeurs de ces 5 ans de travail :

360 km de cours d'eau fréquentés par l'apron contre 240 en 2012

6 barrages et seuils équipés de passes à poissons

+ de **22000** juvéniles relâchés avec succès dans la Drôme

3 nouvelles populations d'aprons découvertes et une meilleure connaissance des populations

Des études inédites (ex : barcoding alimentaire) qui ouvrent de nouvelles perspectives pour l'amélioration de la gestion

1 450 000 bénéficiaires des animations apron ou visiteurs d'aquariums

Trois bonnes raisons de s'intéresser à l'apron :

1. L'apron du Rhône est connu et reconnu comme **une formidable espèce indicatrice de la fonctionnalité des cours d'eau** : comme il a un besoin vital de milieux variés aux eaux claires et bien oxygénées, sa présence est un bon indicateur de la qualité de nos cours d'eau.

2. L'apron du Rhône est **la seule espèce piscicole endémique du bassin du Rhône gravement menacée d'extinction** : il est présent dans le bassin du Rhône mais... nulle part ailleurs dans le monde !

3. Sa conservation est une priorité nationale : **l'apron du Rhône est en tête de liste des espèces menacées prioritaires de France métropolitaine** pour l'action publique.